

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: S.I. La Libellule d'Argent, en liquidation, Nyon*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 31.07.2001*
4. *Echéance de préavis des créances: 28.10.2002*
5. *Adresse pour la déclaration des créances: S.I. La Libellule d'Argent, en liquidation, c/o Manuela Ranzanici-Jereames, Le Pressoir, 1267 Vich*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745 al. 3 CO.*

Etude de Me Dominique Burnier, notaire
1260 Nyon

(00657452)